

COLLOQUES ◀

→ Placée sous la direction scientifique de M. Jean-François BOUDET, maître de conférences HDR en droit public à l'Université Paris Cité, et coorganisée avec le magazine Résonance Funéraire, une journée d'études sur la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 relative à la législation funéraire dite "loi Sueur" bilans et perspectives, est organisée le 12 septembre, de 9h30 à 17h45 sous le haut

patronage de l'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret. Une table-ronde sur le thème "Quels droits funéraires pour aujourd'hui et pour demain ?" animée par M. Steve LA RICHARDERIE, rédacteur en chef de Résonance Funéraire, autour de M. Jean-Pierre SUEUR, réunira Mme Taline APRIKIAN, cheffe du bureau des services publics locaux, à la direction générale des collectivités locales, MM. Didier BELUARD, ingénieur d'Etat - génie chimique E.N.S.C.L., Sébastien BOURGES, ingénieur conseil à la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France, Mme Marie LAUDIJOIS, juriste au pôle Services Publics du Défenseur des droits, Me Philippe NUGUE, Aadltys Avocats Lyon, et Mme Isabelle PRIGENT, présidente de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences.